

Introduction

Gaye Petek et Alain Seksig



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/556>

DOI : 10.4000/hommesmigrations.556

ISSN : 2262-3353

Éditeur

Musée national de l'histoire de l'immigration

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2011

Pagination : 6-7

ISSN : 1142-852X

Référence électronique

Gaye Petek et Alain Seksig, « Introduction », *Hommes & migrations* [En ligne], 1294 | 2011, mis en ligne le 31 décembre 2013, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/556> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.556

Introduction

Par Gaye Petek,
chargée de mission au HCI
et Alain Seksig,
inspecteur de l'Éducation nationale, chargé de mission au HCI

Évoquer l'école comme l'espace premier et la base de l'intégration sociale et culturelle des "enfants de l'immigration" ou "enfants nés de parents immigrés", au-delà de l'ensemble des enfants qu'elle accueille pour en faire des élèves et de futurs citoyens, relève bien souvent du lieu commun. Étonnamment pourtant, en plus de vingt ans d'existence, jamais le Haut Conseil à l'intégration (HCI) ne s'était réellement penché sur cette question, laquelle, au cours de la même période, a fait l'objet de nombreux articles et dossiers dans notre revue⁽¹⁾.

Il est vrai aussi que, pour sa part, le ministère de l'Éducation nationale n'était pas en peine de produire ou commander des rapports. Ainsi, pour ne citer que les plus marquants, le rapport Berque en 1985⁽²⁾, le rapport Hussenet en 1990⁽³⁾ et le rapport Obin en 2004, qui portait, lui, plus précisément sur les questions de laïcité à l'école⁽⁴⁾. Cet oubli, toutefois, paraissait curieux de la part du HCI et relevait quasiment de l'évitement. Voici ce manque à présent comblé.

Le 28 janvier 2011, un rapport intitulé "Les défis de l'intégration à l'école" a été remis au Premier ministre, comme il est de règle depuis la création, en 1989, de cette autorité administrative par Michel Rocard. Ce rapport a, depuis, été rendu public⁽⁵⁾.

Du côté de notre revue cette fois, si certains travaux du HCI ont pu parfois être mentionnés au détour d'un article, c'est bien la première fois que nous lui consacrons un dossier. Le foisonnement des avis et rapports de cette instance nous y incitait, autant que leur actualité.

Ainsi, en sus du rapport sur l'école, ces "Recommandations relatives à l'expression religieuse dans les espaces publics de la République" remises en mars 2010 et publiées un an après⁽⁶⁾.

Ainsi, également, du rapport conçu par le HCI au cours de cette même année 2011, sur le bilan de vingt années de politique d'intégration : "La France sait-elle encore intégrer les immigrés⁽⁷⁾ ?"

Nous avons donc proposé à une dizaine de personnalités, engagées à des titres divers dans le traitement de ces problématiques, de nous livrer leur lecture critique de ces

rapports. Dans notre esprit, en effet, ils n'ont pas vocation à simplement figurer dans les rayonnages des bibliothèques spécialisées – quand ce n'est pas au fond de quelque tiroir – mais doivent servir à alimenter la réflexion et à animer le débat public. Et puis, sur un tel sujet si régulièrement mis en avant pour des raisons polémiques ou électoralistes, qui pourrait prétendre détenir la vérité ? Chacun peut en revanche s'accorder sur la nécessité qu'il y a à échanger et débattre, à réfléchir sur l'intégration et à la réfléchir, dans les deux acceptions du verbe : la penser et donner à en apprécier l'image présente la plus précise possible.

Un mot pour finir : membres parmi les plus anciens du comité de rédaction de la revue, la coordination du présent dossier nous a été confiée. Tous deux, nous avons siégé au collège du Haut Conseil à l'intégration. Si les échanges et contacts en ont été facilités, est-il besoin de préciser que nous avons effectué ce travail en toute indépendance et avec la confiance de nos pairs dans l'une et l'autre instances. Il ne s'agit rien moins, à travers ces lectures et commentaires critiques des rapports du HCI par des personnalités très diverses, que d'aider à mieux tracer les voies et moyens de l'intégration considérée comme une commune ambition. ■

Notes

1. Voir les dossiers de la revue *Hommes & Migrations* : "Pour une éthique de l'intégration", n°1182, décembre 1994 ; "La ville désintégrée ?", n°1217, janvier-février 1999 ; "Laïcité : les 100 ans d'une idée neuve", n°1259, janvier-février 2006.
2. Rapport au ministre de l'Éducation nationale, *L'Immigration à l'école de la République*, CNDP, 1985.
3. "Pour une politique scolaire de l'intégration", voir *Hommes & Migrations*, n° 1146, septembre 1991.
4. Rapport de l'inspection générale de l'Éducation nationale, "Les signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires", consultable en ligne : www.education.gouv.fr/syst/igen/rapports.htm.
5. *Les Défis de l'intégration à l'école*, Paris, La Documentation française, 2011.
6. Ces recommandations sont publiées à la suite du rapport sur l'école.
7. Rapport remis le 12 avril 2011 au Premier ministre, publié à La Documentation française.